

Association des Médecins du Canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
1 ^{er} avril: réaction	3
Les assureurs, patrons des médecins ?	3
Une manifestation historique	4-5
Appel à « dessins de presse »	5
Lettre ouverte à l'OFSP	6
Valeur du point TarMed- LaMal sur Genève	7
Printus Verlag AG	8
Annuaire AMG 2006	9
Candidatures	9-10
Mutations	10
Petites annonces	11
Agenda	11-12

1^{er} avril 2006 : mobilisation sans précédent

On nous annonce deux ou trois cars de genevois. J'ajoute ceux qui se déplaceront en train, présume que les suisses allemands se mobiliseront au moins autant que les romands. Ma première estimation : il pourrait y avoir trois mille personnes sur la place fédérale. Peu à peu, il devient difficile de se déplacer dans cette foule compacte. Et elle est grande cette place, une centaine de mètres de long. Il me semble qu'on déborde sur les rues avoisinantes. Petit calcul complémentaire : nous pourrions bien être entre cinq et dix mille. Les medias parleront de dix à douze mille. Avec leur caméra juchée sur le toit du

Palais fédéral, ils ont une meilleure vue que nous, incapables d'apprécier l'immensité du rassemblement.

Beaucoup de blouses blanches, médecins, assistantes de médecins, infirmières, des sympathisants de partout. Sourires sur les lèvres. C'est rafraîchissant, un bain de foule, d'une foule paisible mais déterminée. Tout d'un coup, les médecins existent, en plein jour. J'en reconnais beaucoup, groupés autour du drapeau genevois, puis d'autres dispersés plus près des orateurs. Beaucoup de médecins de premier recours, beaucoup de spécialistes aussi. Ils ont compris qu'ils étaient concernés, très direc-



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...
avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE

Route de Jussy 29 · Case postale 316 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07

direction04@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

tement, malgré les premières hésitations. De nombreuses banderoles et pancartes dans les trois langues nationales. On lit sur certaines le nom de Pascal Couchepin...

L'estrade tourne le dos à la Banque nationale. Est-ce symbolique ? Les discours alternent allemand et français, et italien aussi. La foule est trop nombreuse pour qu'on puisse comprendre jusqu'au bout de la place. On entend «moins de bureaucratie» et l'assistance applaudit vigoureusement. Garder à la médecine de premier recours son attrait, garantir le libre choix du médecin, assurer une formation de qualité des praticiens, une chaire de médecine générale dans chaque faculté de médecine. La médecine ne peut pas être gérée comme une affaire simplement économique, nous avons un message humaniste rappelle Jacques de Haller. Lorsque Simonetta Sommaruga, conseillère aux Etats bernoise, défend le managed care et les réseaux de santé, la foule siffle !

Hansueli Späth, président de la Société suisse de médecine générale conclut : «ce n'est qu'un début». Avec lui, nous sommes déterminés à défendre le médecin de famille ; son rôle est central. Mais avec lui l'ensemble de notre système de soins dans sa complémentarité. La solidarité des nombreux spécialistes présents l'atteste. Pour cela, il faut qu'on nous écoute et il faut oser trouver un financement approprié. Le parlement voudra-t-il enfin l'entendre ? Plus de 300 000

pétitions signées seront déposées au Palais fédéral à la fin de la manifestation. C'est remarquable.

Le message est fort pour la FMH, revigorant pour ceux d'entre nous sont tentés de céder au découragement : les médecins peuvent se mobiliser massivement pour une bonne cause. Mais la bataille ne fait que commencer. C'est à sa durée qu'on mesure la détermination.

Pierre-Alain Schneider



Photographe: Dr Michael Cunningham



1^{er} avril 2006 : réaction

Chers Collègues

La participation massive à la manifestation du 1er avril 2006 m'a réjoui le cœur.

En effet, autant de pétitions signées et un si grand nombre de médecins et accompagnants sur la Place Fédérale ont montré que l'on ne peut pas impunément sacrifier notre métier et les soins aux patients au profit de l'économie marchande.

Un seul regret, l'absence de notre consoeur, Valérie Gür, qui était visionnaire et en avance sur la réflexion de l'ensemble des médecins. Je lui dédie cette belle journée de révolte et que la lutte continue.

Dr Françoise Thomé

Les assureurs, patrons des médecins ?

Article paru dans la Tribune de Genève du mercredi 5 avril 2006.

Onex, 31 mars. – Le 23 mars au matin sur la Radio suisse romande, Pascal Couchepin a tenu ce discours à propos de la caisse maladie unique : «Je connais des médecins qui me disent que la caisse unique serait peut-être la solution, on aurait un seul référent. Mais avec plusieurs caisses, les médecins ont plusieurs patrons, s'ils ne sont pas contents d'un, ils peuvent en changer, alors qu'avec la caisse unique, ils n'auront qu'un seul patron, s'ils ne s'entendent pas avec lui, que feront-ils ?» Je connaissais l'amour inconsidéré de notre ministre de la Santé pour les caisses maladie, la confiance quasi religieuse qu'il leur accorde. Clairement établir un rapport de patron à employé entre eux et nous, je subodorais qu'il puisse le penser, mais de là à le dire, je trouve que notre conseiller fédéral s'expose. Oserais-je lui rappeler que, dans une triangulation patient-soignant-assureur, le seul que l'on puisse faire disparaître sans éliminer les deux autres est l'assureur ! En effet, sans

patient (ce qui n'a jamais existé de toute l'histoire de l'humanité), nul n'est besoin de thérapeute, mais bien sûr encore moins d'assureur. Sans médecin, je ne suis pas bien sûr que des patients continueront à vouloir faire vivre des assureurs, à moins que vous puissiez maintenir un système d'assurance obligatoire, ce qui sera, avouez-le, difficile ! Alors que, comme susmentionné, la disparition de l'assureur ne fera donc que changer les rapports financiers entre patient et prestataire de soins, sans faire disparaître l'un d'eux. C'est d'ailleurs sans aucun doute ce manque d'indispensabilité réelle qui a poussé les assureurs à s'en inventer une virtuelle, en plaçant un nombre de représentants de leurs conseils d'administration incalculable aux Chambres fédérales. Il est donc grand temps, à mon avis, patron (puisque de Pascal Couchepin, j'accepte l'autorité en tant qu' élu du peuple, ce qui est loin d'être le cas de ses amis assureurs), de remettre l'église au milieu du village.

Dr Pierre-Alain Courvoisier

Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

24h/24h au 022 420 64 80

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Une manifestation historique

Un événement «historique»: comment parler autrement de la manifestation du 1er avril? Tous les éléments du succès étaient au rendez-vous. La quantité: 12 000 médecins! – la moitié de la profession (toutes spécialités confondues), proportion folle, d'autant qu'une partie devait être de garde! – une place Fédérale remplie à ras bord, débordant même dans les rues adjacentes. La qualité de l'ambiance: des médecins décidés, fâchés, mais souriants, et qui manifestaient non pas comme une masse indéfinie et lobotomisée, mais comme un réseau de personnalités. De ces milliers d'individus, dont la caractéristique commune est de passer le plus clair de leur vie à soigner, se dégageait une force tranquille. C'était ça, le plus frappant: ce sentiment que le puzzle des soignants se constituait l'instant d'une manifestation pour prouver que l'image entière existe, que les médecins forment un monde pluriel mais commun. Et que ce monde, de caché qu'il était, a résolument décidé de se montrer.

...

Au-delà des soucis et revendications pour lesquels ils venaient manifester, les médecins rayonnaient du plaisir d'être ensemble (ce n'était pas au programme, peut-être aurait-il fallu le cacher, mais on le voyait sur chaque visage...). Pour les soucis, cela dit, il y avait – sorte de délégation de parole, flottant au-dessus de la foule – une myriade de calicots, drôles, moqueurs, cin-glants, jamais vulgaires. La «phénoménale irritation» des médecins, pour reprendre les mots de Jacques de Haller dans son discours, s'étalait dans le ciel du Palais fédéral, cherchant à capter l'intérêt des photographes de presse qui montaient les uns derrière les autres sur une grande échelle pour saisir le spectacle. «Couchepin-Santésuisse: l'axe du (LA)Mal», «A quand notre grounding?» et quantité d'autres slogans étaient étalés sur des banderoles dont le blanc se mélangeait à celui des blouses – ce qui était du plus bel effet. Il y avait aussi des médecins de famille en cage (pour montrer, expliquait une notice, que leur espèce est en voie de disparition, mais la situation évoquait bien davantage leur emprisonnement bureaucratique par les caisses-maladie), ou encore une animation par un groupe de médecins-musiciens argoviens (les hot dogs) qui débita en final un morceau de rap couchepinien (notre ministre, pour la seule fois de la manif, en a pris pour son grade). Tout cela donnait dans le ludique intelligent et parlait juste.

...

Drôle d'impression, à part ça, de se retrouver avec la moitié des confrères suisses physiquement réunis. Les voilà donc, les autres, se disait-on. Aucune déception, pourtant, comme souvent dans ce genre de situation. Au contraire: le rappel heureux qu'existe une identité des médecins.

Mais il n'y avait pas que cela. Cet être ensemble était aussi une forme de thérapie collective. Tous, dans cette manifestation, nous étions en train de nous soigner les uns les autres de souffrances qu'au fond nous étions les seuls à vraiment comprendre. Davantage encore, cet événement était le premier signe de notre guérison. Le geste par lequel nous sortions enfin d'une longue inhibition de l'apparence, d'une vieille tradition de phobie sociale et médiatique touchant toute la corporation (dont l'origine est probablement l'interdiction déontologique faite à chaque médecin de se mettre en avant par la publicité).

...

Mais revenons au succès. Douze mille médecins: ramené aux dimensions de la Suisse, le chiffre est complètement fou. Imaginez la force de contestation que représentent 12 000 médecins. S'ils refusent collectivement quelque chose, personne ne pourra rien faire: 12 000 médecins ont la médecine – donc le pays – dans leurs mains. Imaginez aussi leur force potentielle de proposition...

Trois cent mille signatures à la pétition qui accompagnait la manifestation: là aussi, le chiffre impressionne. Il indique avec une grande clarté que les médecins, grâce aux relations privilégiées qu'ils nouent avec leurs patients, ont très largement les capacités logistiques et symboliques de lancer un référendum. Voilà un message qui ne restera pas sans influence sur le monde politique.

...

Remarquez, il ne faudrait pas imaginer une seule minute que cette giga manifestation aura ébranlé Pascal Couchepin. La classe politique, les partis, les parlementaires, l'opinion publique oui, et c'était le but. Mais pas notre conseiller fédéral en charge de la santé. Au contraire. On commence à le connaître. Psychorigide tendance narcissique, à chaque remise en question il se mure un peu plus dans son monde

de certitudes. Ainsi, qu'a-t-il répondu, à la radio, lorsque le journaliste lui a demandé ce qu'il pensait de la manifestation? Qu'il partage «beaucoup de préoccupations» des médecins et se dit prêt à négocier «beaucoup de choses». Mais aussi que la fin de l'obligation de contracter représente pour eux une excellente solution. Et qu'une idée à creuser pour répondre au risque de pénurie des médecins de premier recours serait de diminuer leur temps de formation. Bref: on n'en sortira jamais. Toujours la même idéologie de pacotille. Toujours le même discours décalé, où les arguments des médecins ne semblent même pas mériter une réponse. Complète est la surdité de notre ministre.

...

«Je suis en colère contre les politiciens, les autorités, les caisses-maladie» lançait Margot Enz, du comité de la Société suisse de médecine générale, du podium de la manifestation. «Ils affirment toujours soutenir les médecins de famille, mais dès que surgissent les problèmes, ils nous laissent tomber».

C'est probablement cela qui fâche le plus: ce paternalisme politique, cette façon de prendre les médecins pour des débiles mentaux, de leur donner une petite tape dans le dos pour les rassurer, mais de ne jamais leur demander leur avis, d'ignorer superbement leurs connaissances et leur pratique. Tant de décisions des politiques et des caisses qui n'améliorent rien, ne font pas économiser un centime, mais compliquent la vie des médecins – et, plus grave, les humilient.

...

«Nous, médecins, connaissons la médecine, sa pratique quotidienne, et les patients. Nous avons des idées et des projets solides pour permettre au système de santé de se développer comme il se doit, restant

accessible à tous et garantissant des soins optimaux» affirmait Jacques de Haller.

Les médecins ont des projets, d'accord. Ils vont continuer à les développer. Mais la véritable question est: sont-ils guéris de leur humilité collective? Cette manifestation leur a-t-elle durablement donné le goût de la parole intense et du rapport politique de force sans lesquels ils n'auront pas de futur?

...

L'impact de cette manifestation a-t-il été à la hauteur des attentes? Oui, dans la semaine qui l'a précédé. Les interventions médiatiques ont traité de l'essentiel: si les médecins manifestent aussi massivement, c'est qu'un point de rupture a été atteint. Et il ne s'agit pas que d'argent mais aussi de survie, de sens, de vision de l'homme et du monde. Ne serait-ce que pour cette couverture médiatique qui, pour une fois, a transmis la complexité de leur message et n'a pas caricaturé les médecins, la manifestation valait mille fois la peine...

Quant au succès de la manifestation, il n'a donné lieu qu'à quelques commentaires dispersés: la grande machine médiatique avait déjà recouvert les questions de fond soulevées par les médecins avec l'actualité suivante (en Suisse romande, une vague rose-verte...).

...

Rien n'est gagné, tout est à continuer, mais une chose est sûre: il y aura un avant et un après 1er avril 2006.

Bertrand Kiefer

Bloc-Note de Bertrand Kiefer paru dans la Revue Médicale Suisse du 5 avril 2006

Appel à «dessins de presse»

Les membres de l'AMG qui souhaitent s'exprimer par leurs talents de dessinateurs pour exprimer leurs émotions, coups de gueule et opinions par rapport à la situation actuelle de la médecine dans la Lettre de l'AMG sont conviés à le faire et c'est avec plaisir que nous les publierons dès le prochain numéro.

Merci d'adresser vos dessins en noir et blanc par courrier à Monsieur Damien Rossini du secrétariat de l'AMG.

Lettre ouverte à l'OFSP

Monsieur le Professeur Thomas Zeltner,

Dans un premier temps, c'est avec consternation que j'ai pris connaissance du règlement concernant la prescription de médicaments génériques, publiée sous http://www.bag.admin.ch/kv/aufsicht/f/info230306_f.pdf, que j'estime parfaitement inapplicable et qui démontre la méconnaissance dramatique que vous avez de la pratique médicale en cabinet.

Et puis j'ai réfléchi et j'ai compris : l'entrée en vigueur était prévue pour le 1^{er} avril, donc c'est pour rire ! Vous nous avez fait un gros poisson d'avril ! Ouf ! Vous nous avez fait une de ces frayeurs !... Je me demandais déjà comment vous aviez osé nous imposer, à notre connaissance sans aucune consultation avec les organisations médicales faîtières, un mode de travail qui comprend, pour chaque prescription, la consultation du compendium suisse des médicaments et autres ouvrages annexes, permettant de savoir si la proportion de 2/3 des médicaments génériques coûte effectivement moins de 20% du prix de la spécialité originale, dans son emballage le plus vendu ! Mais où donc êtes-vous allé chercher des idées aussi drôles ??? Quel humour !!!

Sérieusement, avez-vous imaginé une seconde la consultation d'un patient de 85 ans, qui devrait renouveler son antihypertenseur, son anti-arythmique, son anti-inflammatoire et son antiagrégant plaquettaire, à qui le médecin devrait expliquer – après longue consultation du Compendium (facturé !)... – que l'on va tout changer (alors que l'on avait juste trouvé la bonne association qui convenait si bien), et qui se retrouverait à la maison avec quatre nouveaux médicaments inconnus, et les risques de confusion, donc de surdosage et d'accident thérapeutique qui en découlent ? Vraiment votre humour est inégalable !

Mais là où vous atteignez vraiment l'apogée de votre art humoristique, c'est avec la méthode que vous

proposez aux assurances pour calculer la quote-part ! Quand j'ai eu compris que c'était pour rire, je n'ai plus pu m'arrêter ! Il est certain que les calculs de franchise n'étaient, jusqu'ici, pas toujours clairs pour les assurés. Mais avec cette méthode, personne ne pourrait plus jamais rien comprendre aux calculs de franchise, ce qui aurait laissé la porte grande ouverte à tous les abus de la part des assureurs. Pour rire, je me serais proposé de vous adresser le prochain décompte envoyé à l'un de mes patients en vous priant de bien vouloir le contrôler et me l'expliquer personnellement !

Je me permets juste de vous dire que si cela n'avait pas été une farce, nous aurions pu très mal prendre un texte ainsi conçu et imposé. Car vous le savez fort bien, nous sommes tous d'accord de chercher ensemble les moyens qui permettront de limiter les coûts. Mais s'il venait à l'idée de l'OFSP de s'y prendre de cette façon, il y a gros à parier que l'ensemble des médecins refuserait d'appliquer ce règlement et renoncerait à se plier à des exigences aussi absurdes, tant qu'une modification acceptable n'aurait pas été discutée et acceptée par la FMH. Car, au cas où vous l'auriez oublié, nous pratiquons l'art de la médecine et nous traitons des patients. Si nous avions voulu passer notre vie dans des livres à faire des comparaisons de prix, nous n'aurions sans doute pas choisi la médecine !

Mais comme c'est pour rire....

En vous remerciant encore de l'excellente occasion de nous amuser que vous nous avez offerte, qui est trop rare de la part de l'OFSP, je vous présente, Monsieur le Professeur, mes salutations les meilleures.

Dr Jean-Pierre GRILLET

Nous vous rappelons
que la prochaine assemblée générale statutaire
aura lieu le lundi 15 mai 2006
à l'Auditoire Marcel Jenny (HUG)
à 19 h 30.

Valeur du point TarMed-LAMal sur Genève

Problématique

Suite à la résiliation par santésuisse de la convention TarMed entre les assureurs et l'AMG et compte tenu de l'impossibilité de faire aboutir les négociations pour le 1er janvier 2006, le Conseil d'Etat a prorogé la convention pour six mois. Cette prorogation est basée sur les dispositions de la LAMal qui permettent à l'autorité cantonale de palier à l'absence de tarifs conventionnels.

santésuisse a formulé auprès du Conseil fédéral un recours contre les arrêtés du Conseil d'Etat qui, rappelons-le, maintiennent la valeur du point à 98 centimes jusqu'au 1er juillet 2006, date à laquelle une nouvelle valeur officielle de point sera établie.

A l'heure actuelle, ce recours est instruit:

- sur la forme, santésuisse demande un effet suspensif et une valeur du point fixée, de manière provisoire, à 94 centimes. Le Conseil d'Etat conteste auprès du Conseil fédéral cette demande;
- sur le fond, il est demandé à tous les partenaires de se déterminer sur la base d'informations objectives et fiables sur la valeur du point qui devait être celle admise suite à la phase de neutralité des coûts.

Position de l'AMG

Certains assureurs, suite à une circulaire diffusée par santésuisse, communiquent systématiquement aux médecins et également aux assurés lors des remboursements des prestations que « la valeur définitive du point TarMed pour le canton de Genève n'a pas encore été fixée par l'autorité compétente. Toutefois, afin de ne pas vous léser, nous vous réglons la note ci-dessus. Cependant, nous nous réservons le droit de réclamer l'éventuel montant facturé en sus dès que la valeur du point TarMed aura été établie ».

Comme indiqué précédemment, la valeur du point est bien de 98 centimes pour la période du 1er janvier 2006 au 30 juin 2006. Les recours formulés par les caisses-maladies, via santésuisse, sont en cours d'instruction.

Dès lors, deux options possibles sont à retenir pour cette période :

- le Conseil fédéral confirme la validité des arrêtés du Conseil d'Etat. Ainsi, la valeur de 98 centimes est bien celle applicable à ce premier semestre 2006.
- le Conseil fédéral conteste les arrêtés du Conseil d'Etat et fixe une valeur de point, selon demande de santésuisse, inférieure à 98 centimes. Dans cette hypothèse, les caisses-maladies pourront demander aux médecins la restitution du trop perçu.

Conclusion

Si les caisses-maladies sont bien en droit d'avertir les médecins et les assurés de cette situation, l'AMG constate qu'une fois de plus, les assureurs exercent une pression intolérable visant à déstabiliser et détériorer le lien qui existe entre les patients et leurs médecins.

Par ailleurs, cette débauche de courriers administratifs a un coût supporté in fine par l'ensemble des assurés via leurs primes.

La résiliation des conventions est unilatéralement le fait de santésuisse. L'imbrroglio juridique qui en résulte est également uniquement le fait de santésuisse. Les coûts d'avocats, de conseils et l'énergie déployée par les associations de médecins et les autorités cantonales sont considérables et ne résultent que du harcèlement juridique de santésuisse.

L'AMG vous prie de communiquer, si vous le souhaitez, ces informations à vos patients.

Pierre Chavier

Annuaire «meinhausarzt.ch» et éditions Printus Verlag AG

Recommandation du service juridique de la FMH.

Ne rien signer

Résilier immédiatement une offre déjà signée

Ne rien payer

De nombreux médecins se sont vus invités par le «Printus Verlag» à s'inscrire dans un annuaire professionnel tenu par cet éditeur, intitulé «meinhausarzt.ch». Certaines ou certaines d'entre eux ont rempli la formule correspondante en y indiquant leur spécialité, l'ont renvoyée à l'éditeur... et viennent de recevoir une facture salée.

Notre recommandation : résiliez immédiatement cet engagement par lettre recommandée, en utilisant par exemple le texte proposé ci-dessous. Vous trouverez également ci-après des informations générales sur cette problématique.

Inscription dans votre registre

Madame, Monsieur,

Par la présente, je résilie rétroactivement votre offre et invoque une situation d'erreur essentielle. Vu les informations diffusées par les médias ces derniers jours, je renonce à motiver ma décision plus en détail. Je ne vous paierai rien et vous retourne votre courrier ainsi que votre facture.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

(Date, signature, timbre du cabinet)

Informations générales

Le procédé utilisé par cet éditeur n'a rien de nouveau : on envoie à quelqu'un un projet incorrect ou incomplet d'inscription dans un registre et on prie la ou le destinataire de corriger ou de compléter l'énoncé fourni. Selon les conditions figurant en petits caractères, quiconque renvoie le texte modifié est censé avoir passé une commande payante. Le plus bel exemple qu'il nous ait été donné de voir dans ce

contexte est le suivant : les éditions Printus ont formulé l'inscription de base gratuite «Prof. [suivi du nom]», l'ont envoyée à son adresse à l'hôpital universitaire en ajoutant sans complexes, plus bas dans le texte : «Veuillez indiquer ici les spécialités médicales de votre choix ; sans autre précision de votre part, vous figurerez dans l'annuaire en tant que spécialiste en médecine générale».

L'émission de télévision suisse alémanique «Kassensturz» commente ainsi la chose sur son site internet (extrait) : «Des escrocs persuadent des clients, mensonges et contrats obscurs à l'appui, de s'inscrire dans des annuaires professionnels inutiles et encaissent des prix surfaits» [...]. «Derrière cette tromperie de la firme B&P se cache un certain Markus Bortolini [...], qui gagne sa vie en lançant régulièrement de nouveaux annuaires, tels que, par exemple, «meinhausarzt.ch». Une fois la facture payée, il y a fort peu de chance de pouvoir récupérer son argent.»

Avertissement de l'Office du registre du commerce de la région Berne Mittelland (extrait) : «Attention : annuaires faussement officiels, gare au piège ! Il s'avère que certaines sociétés d'édition privées offrent aux entreprises nouvellement inscrites au registre du commerce de s'«inscrire» dans des registres dits «du commerce et de l'artisanat», du «commerce et de l'industrie» ou dans d'autres annuaires privés [...]. Il s'agit notamment des éditions suivantes : [...] Printus Verlag AG [...]. Une inscription payante dans des annuaires privés de ce type, dits «registres parallèles» est certes possible, mais elle est inutile.» (Traduction FMH)

Hanspeter Kuhn, avocat,
secrétaire général adjoint
Tél. 031 359 11 11, e-mail : lex@fmh.ch
Article paru dans le Bulletin
des médecins suisses 2006;87:14

Liste officielle des membres 2006



La nouvelle liste des membres de l'AMG vient juste d'être imprimée et reliée. Médecine & Hygiène est actuellement en train de procéder aux envois dans les cabinets. Nous espérons que sa nouvelle mise en page vous conviendra. Pour les commandes pour les non-membres AMG et les commandes pour une liste supplémentaire, veuillez vous adresser à Madame Patrizia Ferin ou Monsieur Damien Rossini du secrétariat AMG au numéro de téléphone 022 708 00 21.

Pour les non-membres AMG, la liste est au prix de CHF 35.- (frais de port inclus). Elle au prix de CHF 10.- (frais de port inclus) pour les membres AMG qui souhaitent une deuxième liste, dans la limite des stocks disponibles.

Erratum

L'adresse de cabinet du Dr Taïma LAHLOU est Place des Philosophes 18, 1205 Genève.

Candidatures

Le Conseil vous rappelle que vous avez le droit (article 19, alinéa 7 des statuts) de demander la discussion à une assemblée générale d'une candidature dans les dix jours qui suivent sa notification par voie de circulaire au corps médical ; si aucune demande de discussion n'est formulée, cela signifie que le corps médical accepte la candidature qui lui est proposée par le Conseil. Le Conseil fait en outre préavis chaque candidature par le groupe de spécialistes concerné.

Dr Marcelo AGUILAR
Centre de Diagnostic Radiologique de Carouge
Clos de la Fonderie 1
1227 Carouge
Nationalité suisse. Né en 1957.
Diplôme de Médecin en 1982
Reconnaissance du Diplôme en 1994
FMH de Radiodiagnostic

Après avoir obtenu son Diplôme de Médecin en Argentine, le Dr AGUILAR a travaillé dans des hôpitaux régionaux en Valais jusqu'en 1990. Il a ensuite suivi une formation à Genève et travaillé en tant que chef de clinique adjoint aux HUG. Il a ensuite pratiqué dans le milieu radiologique privé valaisan jusqu'en 2005. Actuellement spécialiste FMH en Radiodiagnostic, il est installé à Genève depuis janvier 2006.

Dr Muriel DROZ-DIT-BUSSET
Avenue des Communes-Réunies 16
1212 Grand-Lancy
Nationalité suisse. Née en 1964.
Diplôme de Médecin en 1990.
FMH de Médecine Interne

Le Dr DROZ-DIT-BUSSET a effectué ses études de médecine à Genève, puis elle a accompli ses formations complémentaires et sa formation post-graduée, dans le cadre de laquelle elle est notamment allée travailler en Uganda avec Médecins sans Frontières. Elle est à présent installée au Groupe Médical du Grand-Lancy.

Dr Laurent FAVRE
Nationalité suisse. Né en 1971.
Diplôme de Médecin en 1997.
FMH de Médecine Interne et Pneumologie

Après avoir obtenu son Diplôme de Médecin à Genève, le Dr FAVRE a partagé une formation de médecin interniste entre les HUG et l'Hôpital de Sierre avant de compléter cette formation par une spécialisation en Pneumologie. Il a ensuite partagé une activité de chef de clinique dans les services de Pneumologie des HUG puis au CHUV. Il ouvrira son cabinet en ville de Genève en janvier 2007.

Candidatures (suite)

Dr Pierre FROIDEVAUX
Nationalité suisse. Né en 1953.
Diplôme de Médecin en 1980.
FMH de Médecine Interne

Après ses études de médecine, le Dr FROIDEVAUX a suivi une formation post-graduée en Neurologie et en Médecine Interne à Genève. Il a ensuite complété sa formation post-graduée en Médecine Interne à Bruxelles. Il a ensuite été chef de clinique aux HUG. Depuis 1987 il est administrateur chez SOS Médecins et depuis janvier 2000, il est installé au MédiCentre.

Dr Agnès HARDING
Nationalité suisse. Née en 1970.
Diplôme de Médecin en 1997
FMH de Psychiatrie et Psychothérapie d'adultes prévu pour 2006

Le Dr HARDING a suivi ses études à Genève et obtenu son Diplôme de Médecin en 1997. Par la suite, elle a travaillé dans le département psychiatrique des HUG. Depuis octobre 2005, elle est employée par le Service Médico-Pédagogique. Quand elle aura obtenu son titre FMH, elle souhaiterait s'installer à Genève.

Dr Ibrahim MOUAWIA
Nationalité suisse. Né en 1965.
Diplôme de Médecin en 1992
Reconnaissance du Diplôme en 2003
FMH de Médecine Générale

Le Dr MOUAWIA a effectué ses études de Médecine en Russie. Il a ensuite accompli plusieurs années d'assistantat à Genève et dans les cantons de Vaud, Fribourg et Berne. Il a obtenu son titre FMH de Médecine Générale en 2004. Il est, depuis début 2005, médecin répondant de la Permanence des Acacias.

Dr Laurent PERRON
Avenue Théodore-Weber 18
1208 Genève
Nationalité suisse. Né en 1966.
Diplôme de Médecin en 1995
FMH de Psychiatrie et Psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent

Le Dr PERRON a effectué son cursus universitaire à Genève. Il a ensuite enchaîné avec un stage de 3 mois en pédiatrie aux Etats-Unis, une année de Médecine Interne à l'Hôpital Régional de Delémont et une année de Psychiatrie adulte à Lausanne. Il a ensuite suivi une formation en Psychiatrie infantile au Service Médico-Pédagogique à Genève avant d'ouvrir son cabinet.

Mutations

Nouveaux membres

Les Docteurs Serena FINESCHI, Uwe GUDAT, Jann LÜBBE, Laurent SCHOULER et Eva SEKERA sont membres depuis le 10 avril 2006..

Démission

Jean-Pierre CASSE
Bernard FAIDUTTI
Luc PERRIN

Petites annonces

Equipement de médecine-générale à vendre

Equipement et mobilier de médecine-générale à vendre pour cause de fermeture de cabinet. Prix avantageux à discuter.

Tél. 022 752 25 97

Cabinet d'interniste à remettre

Genève, Eaux-Vives, 5 pièces, bon emplacement, plusieurs médecins dans l'immeuble.

Tél. 022 735 24 44

Partage de cabinet

Groupe Médical à Genève quartier de Plainpalais (médecine générale, médecine interne, pneumologie, endocrinologie- diabétologie) cherche à partager le cabinet avec un confrère ou une consœur, idéalement un (e) spécialiste ou éventuellement un (e) pédiatre.

Locaux excellent état de 22 et 12 m² à disposition. Droit de pratique indispensable.

Pour plus de renseignements, tél. 022 320 90 34 ou 079 346 42 20 dès 18h.

Agenda

FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Colloque AMG-OCIRT

Jeudi 4 mai 2006 de 8h30 à 12h30 – Auditoire Marcel Jenny - HUG

Sujets abordés et intervenants :

«Mythes et réalités de quelques risques psycho-chimiques»

Dr Catherine LAZOR-BLANCHET, médecin du travail

«Expérience d'un gynécologue-obstétricien»

Dr Pierre RAPIN

«Aspects juridiques et perte de gain»

Me Philippe CARRUZZO, Directeur du service d'assistance juridique et conseils (SAJEC) de la FER-Genève

«Expérience d'une entreprise»

Mme Sylvie Croset-Métraux, Responsable Ressources Humaines UBS SA

Ce colloque est crédité de 4 unités de Formation Continue, reconnue par l'AMG.

Frais d'inscription : CHF 50.- Délai d'inscription : 24 avril 2006

Informations et inscriptions : auprès du secrétariat de l'AMG, tél. 022 708 00 20, e-mail : info@amge.ch



La démence : quand commencent les soins palliatifs

Jeudi 1^{er} juin 2006 de 12h30 à 13h30

Salle de réunion de l'AMG – Rue Goetz-Monin 15, 1205 Genève

Intervenante : Dr Sophie Pautex, médecin-adjoint, responsable de l'Equipe Mobile Antalgie et Soins Palliatifs. Département de réhabilitation et gériatrie, CESCO, présidente de l'Association genevoise de médecine et de soins palliatifs.

Séance créditée d'une unité de formation.

Agenda (suite)

Journée de formation sur le retraitement et la maintenance des dispositifs médicaux en cabinet

Lundi 19 juin 2006 de 08h15 à 17h00
Auditoire Marcel Jenny, HUG

Organisé par la Direction générale de la santé (DGS)

Cette journée de formation s'adresse essentiellement aux professionnels et aux responsables de cabinets, ainsi qu'aux établissements de petite taille tels que permanences, centres médicaux et centres d'esthétique médicalisés.

Intervenants : M. Pierre-François Unger (Conseiller d'état chargé du DES), M. Jean-Marc Guinchard (Directeur à la Direction générale de la santé - DGS), M. Markus Weiss (Swissmédic – Fédéral), Mme Anna Alexiou (responsable de l'unité assurance qualité à la DGS), M. Hervé Ney (responsable de la stérilisation centrale des HUG et représentant de la Société suisse de stérilisation hospitalière - SSSH), Dr Angelo Juliano (chirurgien esthétique - Centre Adonis), Mme Liliane Joannis (Directrice Sitex), Mme Jacqueline Merk (Directrice CSI), Mme Patricia Courajod (Présidente Association pédicure-podologues), Dr Bijan Farpour (ophtalmologue chirurgien), Dr Daniel Faltin (gynécologue) et Dr Alec Martin-Achard (pneumologue).

Renseignements et inscriptions (d'ici fin avril) : tél. 022 839 99 51 ou e-mail : luisa.blessemaille@etat.ge.ch ou sabine.linder@etat.ge.ch

Inscription : CHF 90.-.



6^e Formation à l'Approche Sexocorporelle – Genève

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation d'une 6^e formation à l'Approche Sexocorporelle à Genève. L'Approche Sexocorporelle apporte des connaissances scientifiques sur la santé sexuelle et offre des moyens concrets d'évaluation et de traitement des troubles sexuels. La formation se déroule en 7 sessions de 4 jours chacune sur une période de 2 ans, pour un total de 200 heures.

Les dates des 5 premières sessions sont agendées comme suit :

- première session : 18 au 21 mai 2006
- deuxième session : 28 septembre au 1^{er} octobre 2006
- troisième session : 7 au 10 décembre 2006 ou 1^{er} au 4 février 2007 (à confirmer)
- quatrième session : 1^{er} au 4 février 2007 (à confirmer)
- cinquième session : du 10 au 13 mai 2007

Direction scientifique : Prof. Jean-Yves Desjardins

Organisation : Dr Dominique Chatton

13, parc du Martin-Pêcheur – CH-1226 Thônex

e-mail : dchatton@bluewin.ch / dchatton@hin.ch – www.drchatton.net

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du Canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 11 fois par an

Responsable publication

Pierre Chavier

Contact pour publication

Damien Rossini
Tél. 022 708 00 22
damienrossini@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest
1205 Genève
Tél. : 022 708 00 22
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
27 mai 2006**

**Délai rédactionnel :
6 mai 2006**